

## ELEMENTS D'INFORMATION SUR LES FINANCES DU DEPARTEMENT DU RHONE

La gestion du département est saine et le Rhône fait partie des départements les mieux gérés de France.

Il ne fait pas partie des départements ayant des difficultés (*cf. Rapport au premier ministre du 20 avril 2010 sur les finances départementales – rapporteur P. Jamet*)

---

### PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS

Le département **n'augmente pas les impôts locaux** depuis 7 ans, sans rien diminuer des services rendus aux rhodaniens et en réalisant le musée des Confluences.

Le Rhône est le **3ème département le moins fiscalisé de France** alors qu'il assume toutes ses compétences, sans diminuer les services rendus aux rhodaniens.

Il garde une politique d'investissement dynamique et fait face aux nouveaux transferts de compétences. Il continue d'aider les rhodaniens qui connaissent des difficultés.

**Les actions conduites dans le domaine social représentent plus de la moitié du budget : 853 M€ sur un budget de 1 660 M€.** Sans oublier la réalisation du musée des Confluences.

---

### LE BUDGET DÉPARTEMENTAL : PRINCIPAUX ÉLÉMENTS

1,660 M€ dont 51 % pour les actions de solidarité obligatoires envers les personnes

#### Les chiffres par domaine.

<b>Solidarité :</b>	<b>853 M€</b>
Personnes handicapées :	218,7 M€
Enfance :	209,2 M€
Insertion :	199,1 M€
Personnes âgées :	161,6 M€
Action sociale de proximité et prévention :	35 M€
Logement :	29,4 M€
<b>Développement</b>	<b>354,1 M€</b>
<b>Cadre de vie</b>	<b>212,5 M€</b>
<b>Gestion patrimoniales et administration</b>	<b>162,3 M€</b>

Les dépenses propres à l'institution sont réduites au minimum.

A souligner : l'importance des dépenses en faveur des communes pour leurs équipements.

**Musée des Confluences** : Au total, **168 millions d'euros** auront été payés au 31 décembre **sans augmenter les impôts**. Le musée est financé avec des ventes d'actions, de bâtiments ainsi qu'avec les suppléments des droits de mutation et les produits financiers de placement sur cessions.

- **Les droits de mutation encaissés sont très positifs** en ce moment.

- **Une péréquation qui pèse lourd** : **38 millions d'euros** de péréquation vont être imposés au Département au titre de la solidarité avec les autres départements. Il fait partie des 21 départements qui paient pour les autres, en raison de sa situation financière saine. Cela coûte plus cher au Département que la charge de la dette annuelle.

---

## UNE DIMINUTION DES EMPRUNTS

- **Pourquoi le Département a Dexia comme banquier ?**

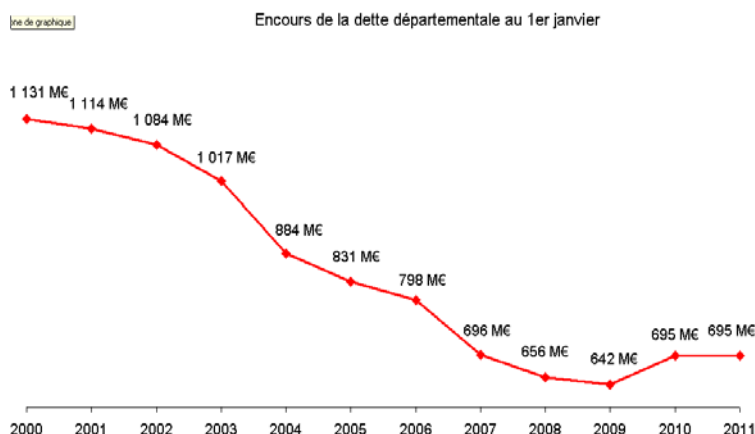
Comme tous les départements, le Rhône a des emprunts qui couvrent des dépenses d'investissement. Comme beaucoup d'autres collectivités, y compris le Conseil régional et la Ville de Lyon, le Rhône a Dexia comme banquier, le banquier des collectivités locales.

Il a commencé à faire appel à Dexia au moment de la réalisation du tronçon nord du périphérique (TEO). La concession a été annulée par le Conseil d'État et le Département a dû trouver 1,2 milliard de francs en quatre jours par solidarité avec le Grand Lyon. Dexia était le seul banquier qui a accepté de prêter cette somme.

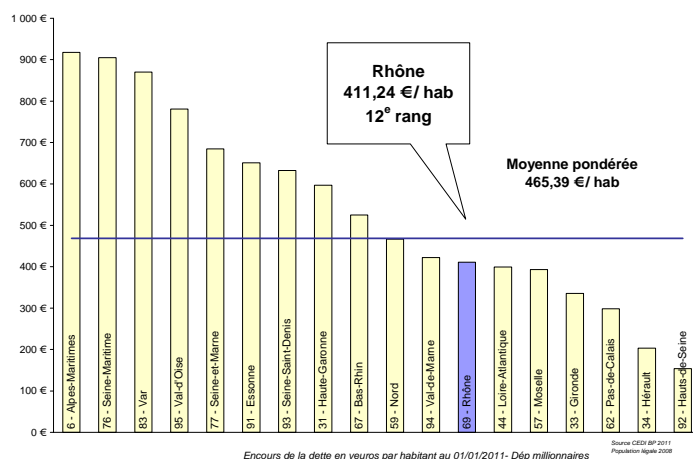
- **Une politique de désendettement constante :**

Le Rhône est un des départements les moins endettés de France.

**Il maîtrise sa dette.** Il a en effet veillé à la faire baisser : **elle a été diminuée de moitié**, passant de 1,2 MME à 695 M€ entre 2000 et 2011.



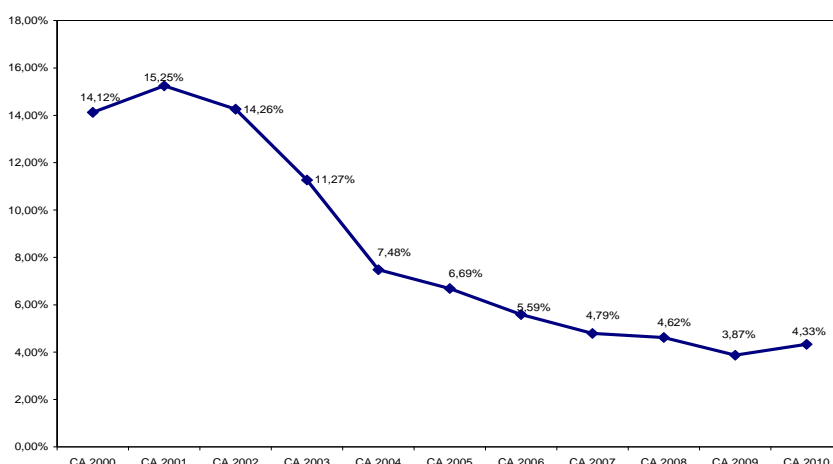
Depuis l'an dernier, il est revenu en dessous de la moyenne nationale et continue de se désendetter alors que pratiquement tous les autres départements sont en train d'emprunter. Sa position financière se renforce. Renfort d'autant plus profitable que les taux ayant tendance à remonter, les collectivités qui continuent à emprunter se mettent en difficulté pour l'avenir compte tenu de la crise financière qui est devant nous. Le Département du Rhône a un **endettement par habitant en dessous de la moyenne** des autres départements français de métropole : **411 €/habitant** avec la population réajustée contre **465 €/habitant** pour les autres départements. Il occupe le **12<sup>e</sup> rang** parmi les départements millionnaires.



- **Une charge de la dette faible :**

Cette année, la charge de la dette est de l'ordre de **28 millions d'euros sur un budget de fonctionnement de 1,3 milliard d'euros**, ce qui représente de l'ordre de **2 % de nos dépenses** de fonctionnement. Les frais de la dette ne dépasseront pas 30 millions d'euros.

**Le poids de l'annuité de la dette passe de 15,25 % des recettes réelles de fonctionnement en 2001 à 4,33 % en 2010**



A titre d'exemple, le secteur PA/PH représente 219 millions d'euros, la charge de la dette équivaut donc à 1/7ème de la somme.

**L'encours de la dette** sera de 665 millions d'euros en fin d'année.

Si l'on compare la situation avant structuration de la dette à la situation actuelle (avec un prêt structuré), **le département a gagné environ 44 millions d'euros** sur la période.

- **Résultats des négociations avec Dexia :**

Le Président a obtenu au terme d'une négociation avec Dexia que deux avenants au contrat soient passés avec Dexia qui auront pour objet de fixer à 4,98 % le taux d'intérêt pendant deux ans, ce qui représente un gain de 5 millions d'euros par rapport au taux tel qu'il est aujourd'hui pour chaque échéance.

Une convention avec Dexia sera proposée à l'assemblée départementale le 19 décembre sur la sortie des prêts structurés.

René Ricol, Commissaire général à l'investissement a accepté d'être le conseil du Département.